

Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 28.03.2019 à Louvain

Présents : B. Danhieux, A. De Brauwer, P. Derkoningen, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, A. Louis, T. Marique T. Mogal, T. Pierloot.

Excusés : P. Moons, F. Soetaert

1. Communication des présidents

Tout d'abord, nous aurons une pensée pour notre président suite à son problème de santé. Nous lui envoyons un maximum d'ondes positives pour qu'il revienne rapidement parmi nous. Nous aurons aussi une pensée pour Jan Stryckers qui rencontre des soucis d'ordre personnel.

Ensuite, nous fixons rendez-vous au monde du handball belge ce week-end à la Lotto Arena d'Anvers pour le Final 4 de la BENE League ainsi que le mercredi 10 avril 2019 à 20 heures au Sportoase de Louvain pour la rencontre Belgique – Suisse. Il est essentiel que nos joueurs se sentent soutenus pour qu'ils puissent se surpasser et vaincre leurs adversaires du soir.

Enfin, alors que nous arrivons à la période de distribution des prix, nous souhaitons que toutes les rencontres se déroulent dans un esprit de fair-play et de respect de l'autre malgré les enjeux.

2. Approbation du PV de la réunion du 17.01.2019

Aucune opposition n'ayant été transmise de la part d'un administrateur dans les 15 jours ouvrables suivant l'envoi, le PV a été approuvé.

3. Trésorerie

- La situation financière au 15.03.19 a été transmise avec la convocation.
- Concernant le projet de budget 2019, A. De Brauwer a obtenu différents renseignements via H. Delmelle, P. Garcia et J. Stryckers. Tenant compte du programme minimum transmis par la cellule technique, le budget 2019 aurait un déficit de +/- 60.000 €. J.L. Dessart fait part de sa difficulté d'approuver un budget négatif ; il serait souhaitable de travailler sur 3 ou 5 ans.

Le budget 2019 devra être approuvé en AG du mois du mai prochain. Il est demandé à A. Debrauwer et H. Delmelle de présenter la situation budgétaire sur un document simplifié plus facilement lisible et plus explicite. Vu la situation financière grave, il sera demandé à la direction technique de réduire les activités de toutes les sélections « jeunes » et dames, sauf pour les M20.

J.F. Hannosset fait remarquer qu'il est pour lui non concevable, dans son rôle d'administrateur, de valider un budget pour l'année 2019 lors de l'AG du mois de mai. Ce budget n'est en rien complet et présente de plus une perte. Il aurait été normal de présenter un budget global au mois de novembre ou au mois de décembre 2018.

4. Licences clubs

Un groupe de travail a été mis sur pied afin d'avancer plus rapidement dans le projet. L'objectif de ce groupe est de permettre aux clubs de rentrer les documents prévus dès la saison prochaine. Une réunion est programmée le 24.04 à Louvain. Il a été demandé à F. Soetaert de vérifier la légalité des textes déjà établis. T. Marique informe que des renseignements peuvent également être obtenus auprès de R. Obsomer (directeur technique AWBB).

5. Attribution de l'organisation des finales URBH « jeunes »

Après ouverture de la soumission transmise, l'organisation des finales URBH « jeunes » est attribuée au HV Uilenspiegel pour la somme de 750 €. Le club concerné souhaitant organiser ces finales le dimanche 26.05.19, jour des élections, il est préférable que les rencontres soient programmées dans l'après-midi.

5. Feuille de match électronique

A. Louis précise qu'il existe, au jour de la réunion, deux possibilités : le concept développé par Delta Blue, la société qui travaille sur la nouvelle « database » de la VHV et le projet présenté par S. De Baets, joueur-arbitre du HC Kraainem, via la société qui l'emploie. Ce dernier, qui a fait une présentation de base à A. Louis et P. Garcia, présente l'avantage de déjà connaître les besoins principaux des ligues et de l'URBH.

Le 08.04 est programmée une réunion de la cellule « IT » de la VHV.

Le but serait d'implémenter et de faire des tests durant la saison 2019/2020 et de débiter l'utilisation de la feuille électronique au niveau national à partir de la saison 2020/2021.

L'espoir est de présenter un produit quasi fini en juin prochain.

5. Organisation de l'U.R.B.H.

- Tenant compte du retrait de J. Stryckers, A. Louis, qui pensait coordonner les organisations U.R.B.H., a dû reprendre les fonctions exercées par celui-ci. Elle s'est rendue compte que chacun prenait ses responsabilités et qu'il s'agira de réaliser un cahier de route (Draaiboek). Actuellement, tous les regards sont tournés vers l'organisation du 10.04.19. Les finales de coupe du 20.04.19 viendront après.
- P. Garcia informe qu'un accord a été conclu avec la société Gerflor qui fournira le matériel nécessaire au montage du terrain (valeur 5.000 €) de même que la société Idémasport fournira deux nouveaux buts de haute compétition.

- A. Louis aborde également le problème des drapeaux qui selon l'EHF doivent être accrochés plus haut que d'habitude.

6. Divers.

- J.L. Dessart communique que suite à l'interpellation du HC Eynatten/Raeren, le C.A. de la L.F.H. ne souhaite pas modifier l'article 612.B du règlement URBH.
Après différents échanges de vue, suite à une proposition de B. Danhieux, l'article 612.B sera modifié pour préciser que la deuxième équipe doit être inscrite en Belgique mais que la ligue dont dépend le club peut, suite à une demande, accorder une dérogation au club concerné.
- J.L. Dessart évoque le problème du HC Visé BM concernant la programmation le même week-end du F4 BENE League et d' un 1/4 de finale de coupe d'Europe. Un courrier a été envoyé par l'EHF. La fédération néerlandaise semble vouloir se distancier du problème et estime qu'il appartient à l'URBH de répondre à ce courrier alors que celle-ci n'était pas destinataire directe du mail mais était seulement en copie.
- Tout comme le président national, J.L Dessart a participé à la dernière réunion de la CPA qui a abordé la problématique de la fonction de chef arbitre URBH.
En résumé, nous pouvons préciser que :
 - Klaus Convents est responsable des relations avec les instances internationales
 - Philip Hendrix est le responsable au niveau belge
 - François Mulleners est l'interlocuteur belge pour la BENE League
 Tous les trois devant travailler en harmonie
- ***Demande de la CPA pour procéder à des échanges entre NHV et URBH***
La première chose à savoir est que ce sont les Hollandais qui ont introduit la demande auprès de nos responsables. Sans cela, le problème n'aurait pas été soulevé. Cela étant, suite à cette demande, nos responsables ont mis en avant le fait que suite à l'indisponibilité de certains arbitres, le nombre de paires du niveau requis serait insuffisant pour la BENE League, ce qui aurait pour conséquence que les trois paires BNL devraient siffler trop souvent les mêmes clubs. Cela n'est pas sans risque surtout si un problème survient lors d'une rencontre. La proposition des Hollandais est dès lors la bienvenue.
 - il y aurait toutefois des conséquences financières pour les clubs belges qui seraient arbitrés par des paires hollandaises vu les déplacements plus longs (caisse de compensation) ;
 - selon les infos reçues, les arbitres belges toucheraient 0,19 euro/Km ce qui est moins qu'en Belgique ;
 - s'ils sont payés par l'URBH, ils recevront une fiche fiscale sauf si on recourt au contrat « travailleur temps libre » ; dans ce cas, il appartiendrait à la Ligue d'appartenance d'établir le contrat « travailleur temps libre » avec les arbitres concernés s'ils marquent leur accord.
 - Il a été décidé de commencer ce système en août 2019 ; les PO BENELeague (champion de Belgique) serviraient de tests.
- Au nom des clubs de la BENE League, P. Derkoningen évoque la collaboration avec la société Sportbeat qui diffuse des résumés des rencontres et transmet ces images aux télévisions régionales. Le contrat ne concernant pas les PO pour le titre de champion de Belgique, les clubs concernés demandent une intervention financière de l'URBH à hauteur de 1.500 €. La situation financière très difficile de l'URBH est évoquée.
- Concernant la recherche de sponsors, le principe de pourcentage/commission pour la personne qui trouve un sponsor pour l'URBH est approuvé. A. De Brauwer prendra contact avec une de ses connaissances car par rapport au budget 2019, il est impératif de trouver des sponsors supplémentaires.

Prochaine réunion le jeudi 16.05.2019 au Sportoase de Leuven.